

Changements à la direction de SNL Yvelines

En février 2011, au départ de Marc Boulanger, Hubert Maquet, "bénévole Siège" depuis plusieurs années, avait été nommé directeur délégué à titre provisoire. Des rapprochements de structures étaient alors à l'étude dans le mouvement SNL mais ils ne se sont pas concrétisés et le temps passant, Hubert a demandé début 2013 à se retirer.

Entre-temps, la disparition des aides financières des collecteurs du "1 %" et l'aggravation de la situation économique de SNL Yvelines ont conduit le Conseil d'Administration à confirmer l'impossibilité de financer à la fois un directeur et un directeur adjoint. La décision douloureuse a donc été prise de supprimer le poste de directeur adjoint et de procéder au licenciement pour motif économique de Raphaël Frésil.



A l'issue d'une campagne de recrutement, la candidature de **Laurence Boniface**, chargée de mission à SNL Union, a été choisie. Le Conseil d'Administration,

dans sa séance du 11 septembre, l'a nommée directrice de SNL Yvelines à partir du 1^{er} novembre. Le Conseil remercie très chaleureusement Hubert pour tout le travail accompli.

Bienvenue à Laurence et merci à chacun de lui accorder son soutien dans la période délicate que traverse notre association.

« SNL, c'est transformer l'utopie en réalité. »

Le tournant

Le succès de l'action de SNL est reconnu. Pourtant, vous le savez, notre association traverse une période difficile. La chute des subventions au cours des dernières années a créé un déficit structurel du compte d'exploitation et oblige à trouver de nouvelles sources de financement, à réduire les dépenses de fonctionnement et à modifier l'organisation et les manières de travailler.

Deux décisions difficiles ont déjà été prises : la suppression du poste de directeur adjoint et le non remplacement d'un travailleur social démissionnaire. Auparavant il avait été décidé d'offrir la possibilité aux donateurs de choisir l'affectation de leurs dons vers le financement de l'accompagnement et l'entretien des logements. Ces décisions sont encore insuffisantes pour rétablir l'équilibre des comptes.

Nous devons donc repenser le modèle économique sur lequel notre projet associatif est mis en œuvre et réévaluer nos priorités. Cette démarche a été initiée dès 2010 et marquée par le séminaire du 20 novembre. Elle a donné des résultats spectaculaires, notamment en 2012 avec une collecte de dons record et un rebond du nombre de recrutements de bénévoles. **Il est indispensable de consolider ces progrès mais il faut aller plus loin.**

Pour réfléchir ensemble sur les orientations à prendre et les actions à mettre en œuvre, dans le prolongement des débats amorcés lors de l'Assemblée générale de juin, nous organisons un **séminaire le samedi 16 novembre 2013** (voir les pistes de réflexion page 4).

Nous vous encourageons à y venir nombreux, permanents, donateurs, bénévoles, sympathisants, et nous vous remercions d'avance de répondre à cet appel.

Dominique de la Genardière

Journée d'automne : séminaire

Samedi 16 novembre 2013 à 9h45

Rendez-vous à l'ESAT des Clayes

14, avenue Simone Veil

78140 les Clayes-sous-Bois

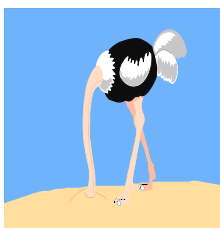
(à la limite de Villepreux)



Ne pas faire l'autruche

Nous avons connu SNL Yvelines par des amis qui y sont très engagés. Nous avons été frappés par la cohérence de la démarche de l'association et par son efficacité : achat de logements, sélection des locataires, suivi par des bénévoles et des travailleurs sociaux, jusqu'à l'installation dans des logements durables. Arrivant de province, le décalage entre « ceux qui ont » et « ceux qui n'ont pas » est particulièrement frappant à Versailles. Nous ne pouvions pas « faire les autruches ». Nous avons fait le choix du don sous forme d'un prélèvement automatique mensuel. Ce n'est pas un gros effort sur notre budget, et cela permet à l'association de pouvoir compter sur notre régularité.

Thierry



Comment orienter son don ?

Norbert est donateur depuis 2 ans à SNL. Il a vécu très longtemps à l'étranger et c'est quand il a pris sa retraite à Porchefontaine qu'il a rencontré Jean, un bénévole du quartier car tous deux participaient à la rédaction du journal local.

Jean lui a expliqué ce qu'était SNL et Norbert a estimé que c'était une association intéressante qui s'occupait d'une cause locale et que cela justifiait un peu de générosité.

Pour Norbert, il y a énormément de causes qui méritent que l'on fasse un effort et jusqu'à son retour à Versailles, il privilégiait les grandes causes nationales.

Il s'estime bien informé des actions de SNL notamment grâce à *la Passerelle* ! Si la crise n'a pas d'impact sur le montant de ses dons, il se pose le problème de la répartition. A qui donner la priorité ?

Zoom sur ...

Permettre de redémarrer

Je soutiens SNL depuis des années. Le type d'action de SNL, hors de toute aide financière, est primordial. Cette prise en charge de l'association permet à des gens de redémarrer. On est loin de l'assistanat qui fait des ravages.

Donner un coup de main sur le plan social à des familles, accompagnement, voisinage, les aider à se prendre en main sans jamais se substituer à eux... ce sont de vraies pistes. C'est la base de l'action sociale efficace.

Dominique

Toucher des réseaux différents

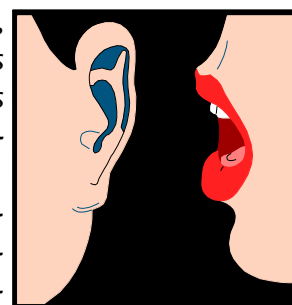
Nous sommes donateurs à SNL depuis le début de son existence à Saint-Nom-la-Bretèche. Même si l'association est régulièrement présente dans le bulletin municipal ou au Forum des associations, c'est par le bouche à oreille que nous vous connaissons.

Nous sommes, il est vrai, très sollicités. Donner à SNL, c'est répondre à un appel de plus. Mais là, c'est un appel local, pour lequel nous rencontrons personnellement des gens de l'association, et sommes témoins de son action au fil des ans. Participer à la porte-ouverte à l'occasion de l'inauguration des logements, à l'apéritif musical, nous ouvre à d'autres questions. Celles du mal logement, de la précarité, sont des causes qui nous concernent, même si nous habitons dans de belles maisons !

Dans notre groupe de partage, nous en parlons régulièrement. Pour se faire connaître, SNL doit toucher des réseaux différents. Les gens sont généreux et savent que l'Etat providence a tendance à disparaître.

En lisant *La Passerelle*, on constate que ça vit, ça tourne, que des familles intègrent un logement durable. C'est bien, ce que vous faites. Bravo !

Michèle



... les donateurs

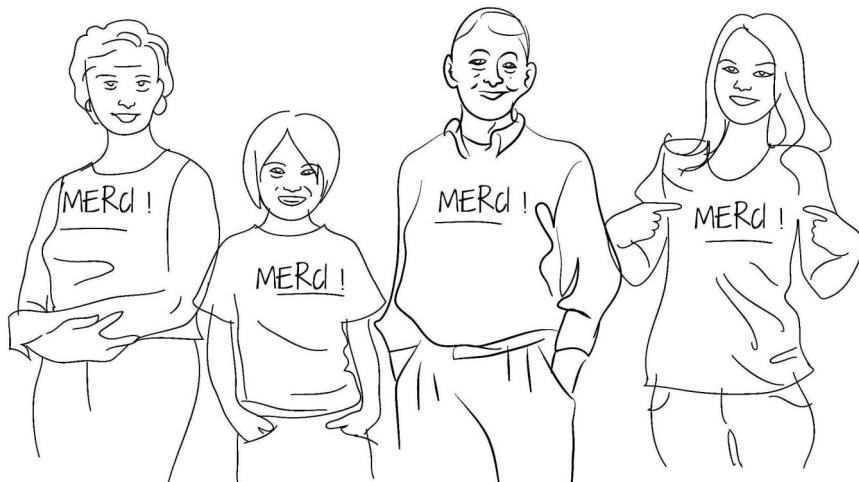
Sans logement, on ne peut rien faire.

M. et Mme B. connaissent SNL depuis longtemps, peut-être depuis la création du groupe local de leur commune. Ils ont bien connu Mme F. qui a créé le groupe, et connaissent quelques autres bénévoles, anciens ou actuels.

Donateurs dans d'autres associations, M. et Mme B. sont particulièrement motivés par SNL et par la cause qu'elle défend, le logement et l'accompagnement : « Sans logement, on ne peut rien faire ». L'enracinement local est important pour eux, ils savent qu'il y a un logement SNL à l'autre extrémité de leur rue.

M. et Mme B. sont bien informés de la vie de SNL, d'abord par *la Passerelle* et aussi en discutant avec les bénévoles qu'ils connaissent.

Il est très encourageant de savoir qu'il existe autour de nous des personnes qui, discrètement, même sans être bénévoles, sont attachés à un groupe local et aident régulièrement SNL par leurs dons.



Donner un logement en usufruit pour 10 ans

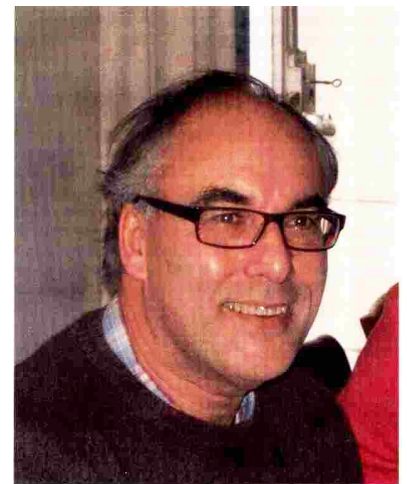
Monsieur et Madame H. ont toujours été sensibles à la question du logement des personnes en difficulté. C'est pourquoi, lorsqu'une de leurs amies, responsable de SNL de Porchefontaine, leur fait connaître l'association, ils deviennent donateurs réguliers. Ils apprécient le principe du logement « passerelle » et de l'accompagnement par des bénévoles qui donnent aux locataires le moyen de s'intégrer localement.

En 2010, suite à deux héritages, le couple décide d'acheter un appartement pour en donner l'usufruit à SNL pendant 10 ans. Leur choix se porte sur Voisins-le-Bretonneux, car le groupe local, pourtant dynamique et enthousiaste n'y avait pas de logement.

Cet appartement est entièrement géré par SNL. Au bout des 10 ans, il sera rendu vide et en bon état à ses propriétaires. Un acte notarié cadre clairement les engagements de chacun.

Cette opération a un intérêt fiscal puisque le bien n'est pas inclus dans le calcul de l'ISF, et c'est l'usufruitier qui paye la taxe foncière.

Voilà un moyen efficace et généreux de soutenir l'action de SNL !



Marc Boulanger, directeur de SNL-Prologues à Paris, nous a brusquement quittés cet été, terrassé par une crise cardiaque durant ses vacances ; il avait 60 ans. Nous garderons de lui le souvenir des années 2007 à 2011 qu'il avait passées à la direction et au service de SNL Yvelines. Sa jovialité, son humour, sa capacité à mettre en rapport les uns avec les autres pour travailler ensemble, et son aisance naturelle nous avaient séduits et entraînés. Avec lui, les groupes de la Vallée de Chevreuse et de Saint-Quentin-Est prirent leur envol. Merci, merci de tout cœur à toi, Marc, ton exemple nous aidera à continuer d'agir en faveur des plus démunis en mal de logement.

Merci
à Laetitia TOUSSAINT
pour son illustration !

Brève info....

Nouveau logement à Voisins-le-Bretonneux : signature d'une donation temporaire d'usufruit le 18 juin pour un T2 de 47 m².

La course des héros

16 juin, promotion de SNL par un beau dimanche matin dans le parc de Saint Cloud ; 4 000 participants, plus de 150 associations ouvertes à une solidarité plus active ; beaucoup de contacts à nouer ; nos beaux tee-shirts rouges ont été remarqués. Ambiance très sympathique entre SNL ; nous avons doublé les effectifs par rapport à 2012 ! Mais mieux vaut ne pas le dire, car de 2 en 2012, nous étions 4 en 2013 ! A moins que quelques SNL de Paris ne soient également venus, mais on n'a pas réussi à les repérer dans la foule des coureurs et marcheurs.



Séminaire du 16 novembre, quelques pistes de réflexion

Notre action auprès du locataire, y a-t-il d'autres formes d'accompagnement possibles ?

Faut-il s'ouvrir à d'autres profils de personnes pour lesquelles l'accompagnement est financé par des sources différentes (ex : logements Solibail, logements autonomes pour handicapés à la sortie du foyer...) ? Ce qui impliquerait de coopérer dans la durée avec des structures dont les compétences complètent le cœur de notre activité.

Comment élargir et diversifier le rôle des bénévoles, structurer un réseau de référents (au niveau de l'association) et de correspondants (dans les GLS) dans les domaines prioritaires, pour animer et mener à bien les actions déci-

dées, et pour que les GLS remplissent toutes leurs missions ?

Comment solliciter les donateurs, au-delà de leur générosité financière renouvelée, pour bénéficier de leurs expertises dans des domaines spécifiques, pour nous conseiller dans nos choix (immobilier, communication...) ?

Peut-on aller plus loin au sein du mouvement SNL dans la mutualisation de certaines activités pour une plus grande expertise et une réduction des coûts, par exemple en contribuant plus activement au témoignage et à la parole publique contre le mal-logement ?

Ça bouge... Ça bouge...

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Patricia et ses 2 enfants à *La Celle-St-Cloud*, Phunt-sok et Tsering à *Versailles-Porchefontaine*, Wendy et sa fille à *Fontenay-le-Fleury*, Francine et ses 2 filles à *Buc*, Morgan et son fils à *Versailles*, Gilbert et Bernadette et leurs 2 fils à *Sainte-Mesme*, Emmanuelle et sa fille à *Villepreux*, et Hélène et ses 3 enfants à *Voisins-le-Bretonneux*.

Bonne route aux partants

Benoît à *Versailles*, Kadiatou et sa fille à *Versailles*, Audrey et Marc à *Villepreux*, Nuno et Véra et

leurs 3 filles au *Chesnay*, Gislaine et sa fille à *Sainte-Mesme*, Sabrina et ses 4 enfants à *Versailles*, et Suzanna et Issa et leur fille à *Beynes*.

Manifestations

Vendredi 29 novembre : soirée Beaujolais à *La Celle-Saint-Cloud*.

Samedi 30 novembre : concert suivi d'un dîner au club House du Golf de *Saint-Nom-la-Bretèche* (renseignements et réservation au 01 34 62 18 41).

La Passerelle – Bulletin trimestriel de l'association imprimé par les soins de "Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines"

Dépôt légal novembre 2013 sous le N° ISSN 1638 2994

SNL - 25 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Le Chesnay (78150) - Tél. 01 39 63 48 72

Adresse électronique : snl-78@wanadoo.fr - Site Internet : www.snl78.fr

Directeur de la publication : Dominique de la Genardière - Responsable de la publication : Anne Delhomme